



Réalisons
l'objectif de
2 0 1 0

Réf.: SCBD/BS/WDY/jh/54737R

Le 16 août 2006

NOTIFICATION ¹

RAPPEL

Recommandations de la deuxième réunion du groupe de travail spécial à composition non limitée sur la responsabilité et la réparation dans le contexte du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (BSLR WG-2) demandant action des Gouvernements

Madame, Monsieur,

Veillez vous référer à la communication du Secrétariat en date du 8 mai dernier (Réf.: SCBD/BS/WDY/jh/54737) transmettant les recommandations de la deuxième réunion du groupe de travail spécial à composition non limitée sur la responsabilité et la réparation dans le contexte du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (BSLR WG-2) qui, entre autre, invite les Parties, autres gouvernements, organisations internationale et parties prenantes, à soumettre leur point de vue.

Afin de faciliter la préparation efficace des documents pour la troisième réunion du Groupe de travail (BSWG-L&R/3), je vous serais donc très reconnaissant de bien vouloir fournir l'information, dans un délai qui vous conviendra mais pas plus tard que le 29 septembre 2006, tel qu'indiqué dans notre précédente communication.

La notification originale est disponible, pour référence, sur le site Web de la CBD au lien suivant : <http://www.biodiv.org/doc/notifications/2006/ntf-2006-033-lr-fr.pdf>

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

[original signé en anglais]

Ahmed Djoghlaif
Secrétaire exécutif

À l'attention des correspondants nationaux pour le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques

À l'attention des correspondants nationaux là où un correspondant pour le Protocole n'a pas été désigné

À l'attention de tous les représentants d'organisations compétentes et des parties prenantes intéressées

¹ Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat